



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Futures relations diplomatiques avec les talibans

Question écrite n° 41223

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les futures relations diplomatiques avec les talibans. La France a assuré une présence militaire en Afghanistan jusqu'en 2014. En février 2020, les États-Unis d'Amérique ont signé un accord avec les talibans sur un futur retrait des forces internationales d'Afghanistan en mai 2021. Ce 30 août 2021, ce départ a été effectif avec le retrait des dernières forces armées américaines. Face au retrait des forces étrangères, les talibans ont lancé plusieurs assauts et le pays est désormais entre leurs mains. Les évacuations des ressortissants français et du personnel de l'ambassade ont pu être réalisées grâce aux diplomates français sur place et à la coopération avec différents pays. Malheureusement, certains ressortissants français sont toujours sur place et n'ont pas encore pu être évacués pour diverses raisons. Le pays étant désormais dirigé par les talibans, la communauté internationale doit veiller au respect des droits humains fondamentaux. De plus, une grave crise humanitaire menace l'Afghanistan sous l'effet de la guerre et de la sécheresse importante qui frappe cette population. Il semblerait que l'Union européenne pourrait quadrupler son aide humanitaire face à cette situation difficile. Ainsi, il lui demande les intentions du Gouvernement concernant la future diplomatie de la France et de l'Union européenne face aux talibans. Également, il lui demande si la France et l'Union européenne envisagent une future présence diplomatique en Afghanistan.

Texte de la réponse

À l'initiative de la France, le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) a adopté, le 30 août 2021, la résolution 2593 qui a posé cinq exigences vis-à-vis des Talibans : départ sans entrave du pays pour les Afghanes et Afghans qui le souhaitent ; accès libre et sécurisé de l'aide humanitaire ; respect des droits humains et tout particulièrement des droits des femmes et des filles ; formation d'un gouvernement représentatif ; lutte contre le terrorisme. A ce jour, les Talibans n'ont pas répondu à ces exigences de la communauté internationale : leur gouvernement n'est en rien représentatif des différentes composantes de la société afghane, tant du point de vue ethnique et religieux qu'en termes de genre, ce qu'ils refusent de reconnaître ; les atteintes aux droits humains et plus particulièrement aux droits des femmes et des filles se sont multipliées ; les Talibans n'ont pas non plus rompu leurs liens avec Al-Qaïda. Il appartient aux Talibans d'agir concrètement pour répondre aux attentes internationales. La France et la communauté internationale les jugeront aux actes. La France suit avec une grande attention la situation des droits humains en Afghanistan qui s'est fortement dégradée depuis la prise de Kaboul par les Talibans le 15 août dernier. La France reconnaît les États et non les gouvernements ou les régimes. Elle reconnaît ainsi l'Afghanistan, mais n'a pas à se prononcer sur une reconnaissance des autorités de facto talibanes qui ont pris le pouvoir par la force. Afin de faciliter les opérations d'évacuation menées, dès le début de la crise en lien avec nos partenaires, notamment le Qatar, la France a, de fait, entretenu des contacts opérationnels avec les autorités. A ce jour, nous avons ainsi rapatrié l'ensemble de nos compatriotes qui le souhaitent - et n'avaient pu l'être avant ou pendant l'opération APAGAN -, ainsi que la quasi-totalité des ayants-droit afghans de Français qui nous ont été signalés. Nous nous préparons actuellement à de nouvelles opérations d'évacuation de ressortissants afghans menacés. Enfin, les institutions européennes

étudient le projet d'une présence de l'Union à Kaboul. Comme les autres Etats membres, la France est associée à cette réflexion, comme l'a déclaré le Président de la République. Une telle présence européenne ne signifierait pas une reconnaissance du pouvoir taliban, dont l'ensemble de la communauté internationale attend toujours qu'il réponde aux attentes du CSNU.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41223

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6925

Réponse publiée au JO le : [1er mars 2022](#), page 1327